

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : GLUCOSE 5 % OSALIA SOLUTION POUR PERFUSION POUR BOVINS, CHEVAUX, PORCS, OVINS, CAPRINS, CHIENS ET CHATS, Solution injectable ou pour perfusion

Titulaire : OSALIA

Composition : Glucose (sous forme de monohydrate) 50 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5430646 6/2019

Date de décision : 08/02/2019